



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 2018**

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2018

2. Désignation d'un secrétaire de séance

**AFFAIRES
GENERALES**

3. Animaux errants

4. Convention Aqua'lib

5. Convention gymnase LEAP/Région

6. Charte cantine

FINANCES

7. Décision modificative

8. Subventions sportives

9. Mise à jour tableau des emplois

10. Décisions du Maire

11. Questions diverses

Animaux errants

Lors du conseil du 3 juillet 2018, Mme le Maire a informé les élus que la SPA de Renage avait déposé le bilan. La société SACPA qui a pris possession du chenil de Renage a envoyé à la commune une proposition seulement pour la capture et prise en charge des chiens pour un prix (basé sur le nombre d'habitants x0.894€) de 2 183.15€ TTC. Pour mémoire la convention SPA de Renage coutait 848€.

D'autres communes (St Didier de Bizonnes, Apprieu..) font appel à l'association 30 millions d'amis pour les chats, et capturent des chiens par d'autres services privés.

A ce jour, et suite à prise d'informations auprès de M Sougné (vétérinaire de Burcin), il s'avère qu'il existe une association « Le clos des chats » vers la Tour du Pin et qu'il serait possible de conventionner avec la SPA de Brignais.

Les services essayent de trouver la solution le plus économique et fiable pour la commune.

Mme le Maire demande au conseil de bien vouloir lui accorder le fait de mettre de coté la proposition de la société SACPA et de négocier une convention avec « Le clos des chats » et la SPA de Lyon, ou tout autre association.

Adopté à l'unanimité

Convention Aqua'lib

La commune a reçu le 21 juillet la convention de mise à disposition du centre Aqua'lib de la part de Bièvre Isère, convention bloquant le créneau du mardi matin pour l'école publique des Terres Froides.

Le tarif est voté par le conseil communautaire et sera appliqué pour l'année scolaire 2018/2019.

Mme le Maire demande au conseil de bien vouloir lui accorder le pouvoir de signer ladite convention et de mandater les sommes demandées.

Adopté à l'unanimité

Convention gymnase LEAP/Région

Le LEAP utilise le gymnase pour ses cours d'EPS, dans les années antérieures une enveloppe de la Région était attribuée directement à la commune pour cette utilisation.

Depuis l'an passé, le LEAP ne nous transmettait plus les sommes allouées. Après de nombreuses recherches, il convient de faire une convention tripartite avec la Région, le LEAP et la commune (cf annexe1).

Il convient de mettre en place ladite convention afin de refacturer par ce biais l'ensemble des heures utilisées pour la pratique de l'EPS.

Adopté à l'unanimité

Charte cantine

Mme le Maire et la référente « cantine » rappellent l'ensemble des nouveautés sur la cantine de l'école publique des Terres Froides.

Les agents ont beaucoup contribué à la mise en œuvre de cette nouvelle cantine. Les élus en charge de ce dossier sont convaincus par ce nouveau dispositif, qui a fait ses preuves dans divers établissements.

Il est proposé de modifier la charte actuelle en y incluant les nouvelles dispositions.

Le cœur du processus mis en place étant le développement de l'autonomie pour l'enfant et un rôle de bienveillance pour nos agents.

Mme le Maire demande au conseil de bien vouloir accepter ces modifications.

Adopté à l'unanimité

| |
|------------------------------|
| Décision Modificative |
|------------------------------|

Le conseil a voté une première DM pour les travaux de la RD520 suite à une mauvaise imputation en comptabilité.

La DM sera présentée au conseil le 10/09, suite à l'aval du percepteur en attente, et sera surtout un équilibre pour finaliser l'opération RD520.

| Crédits à ouvrir | Articles | Montant |
|------------------|-----------------|----------|
| | 2315/2138/16876 | +73 009€ |
| Crédit à réduire | Articles | Montant |
| | 020/2151 | -73 099€ |

Adopté à l'unanimité

| |
|------------------------------|
| Subventions sportives |
|------------------------------|

Suite à l'étude de la commission « vie associative », proposition des trois subventions suivantes.

-JUST DANCE avec 67 adhérents, dans le cadre des associations non affiliée à une fédération et possédant leur local. Calcul : $67 \times 15\text{€} = 1\,005\text{€}$ mais la commission propose de voter la subvention au plafond soit 900€.

-STADE CHABONNAIS avec 52 adhérents et l'obtention du bonus. Calcul : $(52 \times 20) + (52 \times 5) = 1\,300\text{€}$.

-AIR les GRANDS LYNX avec 8 adhérents affiliés et 8 adhérents loisirs. Calcul : $((8 \times 20) + (8 \times 5)) + ((8 \times 10) + (8 \times 5)) = 320\text{€}$.

Mme le Maire propose au conseil de suivre l'avis de la commission et demande de voter lesdites subventions.

Adopté à l'unanimité

| |
|----------------------------|
| Tableau des emplois |
|----------------------------|

Mme le Maire fait part des derniers recrutements :

-Mme VARAS Catherine en CDD en remplacement de Mme ANSELME Justine partie en disponibilité pour convenance personnelle.

-Mme GALLET Hélène en CDD en remplacement de Mme ROCOURT Christiane qui est maintenue en disposition pour convenance personnelle à sa demande.

-Mme GONCALVES DA SILVA Joana en qualité de PEC pour une durée hebdomadaire de 26h/semaine pour une période d'un an.

Il est fait part également de la mise en stage de Mme RAVIX Nadine sur le poste d'adjoint d'animation sur une durée de 2h/jours de classe. Cette mise en stage répond à une exigence statutaire et visée par le CDG38.

Adopté à l'unanimité

| |
|--------------------|
| Questions diverses |
|--------------------|

Le Maire :

- Eau et Assainissement : Une 3^e réunion a eu lieu sur ce thème avec le SMEAHB, le Sous-Préfet, la CCBE, les Vals du Dauphiné (qui prennent la compétence eau et absorberont bientôt le SMEAHB) et la commune de Chabons.
 - La question de la Milin : La commune de Chabons fait valoir le principe de territorialité à savoir que la source d'eau reste une propriété du sol et donc appartient à la commune de Chabons, alors que le SMEAHB et le Sous-Préfet font valoir le droit d'usage.
 - La question financière : Durant l'été, le Président de la CCBE a rencontré seul la Présidente des Vals du Dauphiné afin de trouver un accord, suite à ce rdv le Président de la CCBE a informé la commune que les deux Présidents ont trouvé un compromis par une compensation financière de 261 000€ et l'abandon de la Milin.

A ce jour, les Vals du Dauphiné reviennent sur cette proposition, et confirme la volonté du SMEAHB de ne verser que 154 000€

L'ensemble des interlocuteurs demandent au Sous-Préfet de prendre son arrêté et de décider.

Les élus Chabonnais sont pour leur part convaincus de leur bon droit et restent sur leur position : la commune garde la Milin et demande une compensation financière réaliste face aux sommes versées et aux investissements réalisés.

1^{er} adjoint :

- Terrains de football : les travaux ont été réalisés dans les temps et avec le concours du Stade Chabonnais. Un entretien de fond a été réalisé par Sport et Paysage pour réhabiliter ce dernier. Le remplacement de la main courante et des paves ballons sera réalisé semaine 38/39.
- Travaux de peinture du couloir des maternelles à l'école publique.
- Gymnase : installation de 2 robinets d'eau froide dans les douches afin de pouvoir mettre un tuyau pour nettoyer et déboucher les douches.
- Mairie et Ecole : reprise en peinture des soubassements.

2^e adjoint :

- Ouverture du magasin pour rien : belle première journée avec beaucoup de visites tant pour les retraits que pour les dépôts.
- Installation du 20^{ème} téléalarme
- Réunion CCAS le 11/09 pour préparer le Téléthon.

3^e adjoint :

- Scolaire : une rentrée scolaire qui s'est très bien déroulée avec 147 élèves pour l'école publique des Terres Froides et 97 élèves pour l'école du Tulipier. A noter compte tenu des questions de droit à l'image que les photos d'ensemble ne seront pas publiées ni sur le « En direct » ni sur le Dauphiné.
- Journées du Patrimoine : tout est prêt pour accueillir les visiteurs les 15 et 16 septembre, les photos seront exposées et projetées.
- Guitare : 11 inscrits pour cette nouvelle année.

4^e adjoint :

- Forum des associations : bons retours pour les associations et les Chabonnais.
- Livret des artisans est en cours de finalisation ainsi que les panneaux d'entrées de village.
- Finalisation du choix des agrès pour le parcours santé.

5^e adjoint :

- Rappel sur les réunions à destination des élus pour la présentation du PLUi.
- 02/10 à 19h réunion publique PLUi à Burcin
- 05/11 : permanence sur le PLUi à la mairie de Chabons sur RDV.

Délégué à la voirie :

- RD520 : Seul le mobilier urbain reste à être mis en place et l'enrobé sur le pont SNCF. Les usagers sont satisfaits de l'ensemble des aménagements.
- Fin des travaux sur le chemin du Bru et rue de l'église.

Responsable CME « commission cadre de vie »

- Nettoyage citoyen le 30/09 : chacun est attendu pour contribuer à cet événement.

| |
|-------|
| Dates |
|-------|

15 et 16/09 Journées du Patrimoine

30/09 Nettoyage citoyen

02/10 Conseil Municipal